OPINIONS ÉCONOMIQUES

## La classe ouvrière attend la loi sur les assurances sociales

M. Chauveau, Président de la Commission de l'Hygiène, de l'Assistance et de l'Assurance Sociale au Sénat et rapporteur du projet des Assurances Sociales, a déposé fin novembre dernier, son deuxième rapport supplémentaire sur cette importante réforme.

Rappelons que le projet de loi sur les Assurances Sociales déposé sur le bureau de la Chambre des Députés par M. Daniel-Vincent, ancien Ministre du Travail, en mars 1921, fut rapporté, modifié, par la Commission d'Assurance Sociale de la Chambre, en mars 1923, et voté par la presque unanimité de la Chambre des Députés, le 8 avril 1924.

Le Sénat fut saisi du projet en juin de la même année.

La Commission sénatoriale chargée d'examiner et de rapporter ce projet, s'est tout de suite heurtée à des oppositions réactionnaires ; des modifications sont apportées et le nouveau texte communiqué au Gouvernement.

Certaines de ces modifications paraissent inopérantes pour satisfaire au désir des intéressés.

Le Ministre du Travail, M. Durafour, propose la nomination d'une Commission extra-parlementaire composée de membres compétents pour discuter des changements apportés et, si possible, rechercher un texte d'accord.

Cette Commission termine son travail au début de décembre 1925.

Le rapporteur sénatorial, qui faisait partie de la Commission extra-parlementaire, fait réunir la Commission du Sénat qui procède à l'examen des modifications du texte arrêté par la Commission extra-parlementaire.

La Commission sénatoriale accepte la transaction et M. Chauveau dépose son rapport fin décembre 1925.

Aussitôt connu, ce rapport provoque de nouvelles suggestions, la Commission sénatoriale en retient quelques-unes et un second rapport est déposé le 8 juin 1926.

Les Commissions du Commerce, du Travail, de l'Agriculture et des Finances, au Sénat, consultées, se montrent, en principe, favorables au texte proposé.

On peut croire que la question est en l'état et que le Sénat va être appelé à se prononcer sur le rapport de sa Commission et faire en sorte que le projet des Assurances Sociales, sur le chantier depuis 1921, va devenir une réalité.

Mais voici que les actuaires de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse, ne paraissent plus d'accord, bien qu'ils fussent représentés dans la Commission extra-parlementaire ; ils doutent que les prévisions contenues dans le texte arrêté d'après leurs propres chiffres, qu'ils ont cependant pu méditer pendant près de six ans, donnent mécomptes.

Cela nécessite un nouvel examen et le dépôt d'un troisième rapport de M. Chauveau.

Nous voulons espérer que cette importante question est maintenant au point et que la discussion devant le Sénat ne sera plus trop retardée.

Sans doute, tel quel, le projet ne donne pas complète satisfaction aux huit millions et demi de travailleurs qui sont appelés à en bénéficier, mais, comme toute œuvre humaine, ce projet est perfectible.

L'important, c'est que le principe de l'Assurance Sociale soit créé, dont les effets seront sans doute bienfaisants, en ce sens qu'il substitue l'Assurance sociale obligatoire à l'Assistance facultative.

Mais qu'on se hâte, en cette année 1927, à doter la classe ouvrière de cette grande réforme impatiemment attendue.

Charles GONIAUX,
*Député du Nord.*

## LE JOUR DE L'AN A L'ÉLYSÉE

### *Notre politique de paix approuvée par le corps diplomatique*

Dans son discours prononcé devant M. Doumergue au nom du corps diplomatique, Mgr Maglione, représentant du Vatican a approuvé la politique extérieure de la France et notamment les efforts accomplis par elle pour la pacification des peuples. Le nonce n'a pas hésité à mettre en cause le ministre des Affaires étrangères, M. A. Briand, à faire allusion au sensationnel discours prononcé par lui le 11 septembre dernier, à Genève et à y donner sa plus complète approbation.

Le Président de la République a répondu que « l'année 1926 a vu enfin s'établir, entre des peuples que tant de conflits ont armés l'un contre l'autre, une collaboration pacifique qui sera pour le monde un gage certain de sécurité, si chacun y apporte une bonne volonté sincère et un esprit de généreuse humanité, sans se départir d'une observation loyale des engagements internationaux ».

Dans les milieux politiques français, on considère que l'allocution prononcée par le nonce dépasse la portée habituelle des paroles échangées à l'occasion du nouvel an.

Mgr Maglione, en effet, a apporté l'adhésion du corps diplomatique tout entier à la politique extérieure de la France, dans son but comme dans ses méthodes.

### Souhaits de l'étranger

A l'occasion du 1er Janvier, le Gouvernement français a reçu par l'intermédiaire de ses agents à l'étranger, de nombreux témoignages des colonies françaises et des principales capitales. Celles-ci ont tenu à manifester leur dévouement au Président de la République, au Gouvernement, et d'une manière particulière, au Ministre des Affaires Etrangères.

De son côté, M. Briand a reçu du Président de la République libanaise et du Président de l'Etat syrien, des télégrammes de sympathie.

## Les 103 décrets-lois que le Parlement doit ratifier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### *Régionalisation et réorganisation dans les P. T. T.*

La régionalisation des services extérieurs de l'administration des P.T.T. et la réorganisation de certains services spéciaux furent ensuite examinées. Par décret en date du 7 octobre le gouvernement estimant que l'organisation actuelle des P.T.T. n'était plus compatible avec le perfectionnement des moyens rapides de communication, s'engagea dans la voie de l'institution des directives régionales.

Ce décret comporte la suppression des directions départementales, un nouvel aménagement des services ambulants et des services spéciaux et le reclassement des départements en dix-sept régions.

### *Décentralisation administrative*

Puis ce fut le 5 novembre le gros problème de la décentralisation et de la « déconcentration » administratives (extension des pouvoirs des conseils municipaux ; facilités de fonctionnement données à ces assemblées ; réalisation de la décentralisation administrative en étendant les pouvoirs des conseils généraux ; extension des attributions de la commission départementale ; autorisation pour les départements de se grouper en syndicats pour la création et l'administration d'œuvres d'intérêt interdépartemental ; certaines attributions ministérielles transmises aux préfets, etc.)

### *Réorganisation judiciaire*

Entre temps, c'était la réorganisation judiciaire. Un décret modifiait le nombre, la compétence territoriale, la composition et la classe des tribunaux de première instance.

Le décret instituait pour chaque département un seul tribunal de première instance dont les compétences se substituaient à celle de toutes les juridictions supprimées. Il supprimait 227 tribunaux (ce qui doit entraîner la disparition de 393 postes de magistrats, 227 postes de greffiers et 43 postes de commis greffiers).

D'autre part, en vertu de ce décret, 218 prisons disparaissent, entraînant la suppression de 572 postes.

### *Décrets divers*

D'autres décrets visaient la réorganisation du ministère des régions libérées ; portaient suppression des emplois de secrétaires généraux à la reconstitution ; supprimaient les budgets annexes des réseaux de l'Etat et l'Alsace-Lorraine ; réorganisaient le conseil supérieur de la guerre ; clarifiaient les textes fiscaux en vigueur, notamment ceux concernant les valeurs mobilières, les droits de timbre ; unifiaient les compétences en matière de police de la circulation (perception immédiate des amendes) ; modifiaient les conditions d'incorporation de la classe 1927, de façon à revenir à l'incorporation des recrues à 21 ans.

Au total, le gouvernement prit 103 décrets y compris celui concernant le statut de la radiophonie.

Telle est, retracée à grands traits, l'œuvre réalisée, en quelques mois, par la voie des décrets-lois.

Ceux-ci seront soumis à la ratification du Parlement, vraisemblablement après l'adoption des lois militaires.


NOTRE
ALMANACH
pour 1927 est paru

Nos lecteurs trouveront, dans cet Almanach le plus intéressant de toutes les publications similaires

LE JEU DE LA FATMA (Oracle) L'organisation politique du Nord du Pas-de-Calais et de l'Aisne — Les champs et le jardin — Chroniques patoisantes inédites — Recettes de cuisine — Chronique de T. S. F. — Taxes postales, télégraphiques et téléphoniques — Renseignements juridiques sur la Colombophilie, la Chasse, Naturalisation, Passeports, etc... — Le Dictionnaire médical — Chroniques de Cinéma — Les foires et marchés — Des contes dramatiques et humoristiques — Des conseils pratiques — Chroniques documentaires, sportives, etc., etc...

Le mieux illustré
Le plus amusant
En vente partout 1 fr. 75
RECLAMEZ-LE A TOUS NOS DEPOSITAIRES ET VENDEURS


# DERNIÈRE HEURE

### UNE GRANDE CAMPAGNE DE PRESSE POUR LA PAIX

M. Hearst, propriétaire de nombreux journaux aux Etats-Unis a publié, dans « Le New-York Américain », une lettre dans laquelle il annonce son intention de faire une campagne de presse préconisant la coopération de tous les peuples de langue anglaise à travers le monde.

M. Hearst précise qu'il n'entend par là, rien d'autre qu'une entente destinée à établir la paix dans les relations des peuples entre eux et autant que possible, de contribuer à maintenir la paix dans le monde entier.

Il propose notamment qu'un accord concernant les armements soit conclu entre ces divers peuples, pour que leurs forces militaires navales et aériennes soient maintenues à un certain niveau qu'il serait utile de ne pas dépasser.

La présence aux Etats-Unis de M. Bruce, premier ministre d'Australie, ajoute à l'intérêt de cette publication.

### VOL D'UNE AUTO A LILLE

M. Lesage, commissaire de police de permanence, a été informé hier, à 21 heures, qu'une auto Renault, N° 3948, D 7, appartenant à M. Robert Dupleix, 21 ans, étudiant, demeurant à Lille, boulevard Vauban, 55, qui stationnait en face du N° 308, rue Léon Gambetta, avait été volée.

Le signalement de la voiture a été envoyé dans toutes les directions.

### MORT EN SALLE DE POLICE

On signale le décès, survenu dans des conditions inexpliquées, du soldat Babsens, du 24e tirailleurs sénégalais. Ce militaire avait regagné son casernement en état d'ébriété. Le chef de poste l'enferma dans les locaux disciplinaires, où il fut retrouvé mort le lendemain matin.

Le corps du soldat a été transporté à l'Hôpital Militaire aux fins d'autopsie.

### LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Ciel couvert avec quelques pluies ou bruines. Vent du sud-ouest 3/6 mètres. Température sans grand changement.

### CONGRES INTERNATIONAL DE DEMOCRATES

Le « Berliner Tageblatt » annonce que, le 15 janvier, se tiendra à Francfort un congrès des démocrates auquel prendront part les représentants des partis démocrates, entre autres ceux de la France. L'initiative de la réunion du congrès revient aux démocrates allemands. Leur leader, M. Koch, donnera lecture, au cours des débats, d'un compte-rendu concernant le problème du désarmement moral.

### UN CONGRES DES ENNEMIS DU TABAC

En mai 1927 aura lieu à Prague un congrès international des ennemis du tabac. Plus de 700 délégués y prendront part, représentant à peu près toutes les nations où l'on fume.

Une exposition sera organisée à cette occasion pour montrer les dangers auxquels sont exposés, paraît-il, ceux qui font usage de l'herbe à Nicot.

### DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

#### LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Voici le classement de la course cycliste des six-jours, hier à 9 heures du soir : 1er, Rielens-Vermandel, 390 points.

A un tour : 2e, Duray-Charlier, 240 points.
A deux tours : 3e, Degelas-Desmedt, 380 p.
4e, Alex. Maes-Van Aken, 360 points.
5e, Thys-Boogmans, 315 points.
6e, Maes-Declercq, 260 points.
7e, Roels-Hellebaut, 235 points.
8e, Vermeerberghen (seul), 140 points.
9e, Sellier-Putzes, 120 points.
10e, Stennhout-Aerts, 115 points.
A trois tours : 11e, Persyn-Ranschaert, 125 p.
A quatre tours : 12e, Van Kempen-Van Nek, 110 points.
13e, Marcillac-Marcot, 90 points.
14e, Debaets-Buysse, 70 points.

En 119 h., 2.787 kilomètres sont parcourus.

Dans la soirée, le prince Charles est venu au Vélodrome et s'est vivement intéressé aux péripéties de la course.

# ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Teleph. 6-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

### AGRESSION NOCTURNE

Le 31 décembre, vers 22 heures 15, M. Desmarez Henri, âgé de 35 ans, marchand de quatre-saisons, rue de Denain, 6, passait dans la rue Decrême, pour regagner sa demeure.

Soudain un individu inconnu, chaussé de chaussures, et dont il ne peut donner le signalement, s'élança sur lui et lui porta, dit-il, un coup de couteau derrière la tête.

La police a ouvert une enquête et le service de la sûreté a été chargé de rechercher l'agresseur.

### MORT AU RESTAURANT

M. Cuvelier César, 64 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 31, prenait son repas au restaurant, 126, rue de la Gare, quand soudain il s'affaissa, inerte sur le sol.

On s'empressa de lui prodiguer des soins, mais, comme il ne reprenait pas ses sens, on fit appel au docteur Faidherbe.

L'intervention du praticien n'eut pas de résultat, M. Cuvelier ayant cessé de vivre, succombant à une embolie cardiaque.

Son corps fut transporté à la Morgue de la Fraternité.


Bock Meyerbeer Marque Déposée ...... GOUTEZ-LE


### VOL DE BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

M. Billet Auguste, 46 ans, logeur rue Daubenton, 61, avait un certain nombre de Bons de la défense nationale enfermés, avec d'autres objets, dans un coffre situé dans une chambre du premier étage. Il n'avait pas ouvert ce coffre depuis le mois de novembre. Avant-hier, il constatait qu'une somme de 4.000 fr. en bons, avait été dérobée.

Il a déposé une plainte à la police, qui enquête, sans pouvoir préciser le numéro des bons ni donner d'indications sur l'auteur de ce vol.

### APRES BOIRE

M. Lannos Joseph, 42 ans, sujet belge, éleveur de porcs, demeurant à Lendrlede (Belgique), avait royalement fêté le retour de l'année. Il avait même un peu forcé la note. Et il était en un tel état d'ivresse que le quai de Brest, où il errait, était insuffisamment large pour son déplacement troublant.

Et, à la suite d'un zigzag un peu trop ample, il tomba dans le canal. Il y serait resté sans des passants qui se portèrent à son secours, le tirèrent de sa position dangereuse et le remirent au poste de police, où il fut déshabillé, roulé dans une couverture et remis sur pied. Bacchus n'est pas un méchant dieu. Il protège ses adeptes !

### CAR CONTRE AUTO

Vers 11 heures du matin, place de la Liberté, à l'entrée de la rue de Lannoy, le car C se dirigeant vers Lys, conduit par le wattman Vercruysse, a heurté l'auto 3777 D1, pilotée par M. Leveugle Henri, employé, rue Lacroix.

Il n'y a eu que des dégâts matériels.

L'enquête ouverte déterminera les responsabilités.

### LE FEU

En l'absence de ses patrons, M. Dupire René, rue du Trichon, 80, Mlle Defrance Marie-Louise, domestique, gardait la maison lorsque, pour des causes inconnues, un commencement d'incendie se produisit. Mlle Defrance, affolée, essaya de l'éteindre, sans y pouvoir parvenir et, après avoir été légèrement brûlée à la figure, elle se précipita dehors, appelant du secours.

Des passants, alors que le poste des sapeurs-pompiers était prévenu, se mirent en devoir d'éteindre le feu et ils y réussirent.

Quand les pompiers arrivèrent, tout danger était écarté.

Les dégâts sont évalués à environ 1.000 fr.

### ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Edmond Roosen, rue de Solférino, 23. — Nelly Rotsaert, rue Marceau, 49, cour Florent, 5. — Marcelle Vantieghem, rue de Bavai, [illegible] — René [illegible], rue Decrême, 142. — Julienne Andrieu, rue Decrême, [illegible], cour Papillon-[illegible], 3. — Madeleine Poppe, rue de Lille, 104. — René Marc, rue Magenta, 32 bis, 27. Marcel Pruvost, rue de Béthune, 98. — Eveline Leleux, boulevard de Cambrai, 60. — Georgette Fiedorczyk, rue de l'Epeule, 150. — Maurice Delauzun, rue Jules Deregnaucourt, 32. — Alfred Freemna, rue Diderot, 4.

DÉCÈS. — Juliette Dumont, ép. Lefebvre, rue du Coq Français, 196, 75 ans. — Hortence Van der Ginst, 84 ans, rue Blanchemaille, 37. — Charles Ronse, 1 mois, rue de Sébastopol, 32. — Benoit Chaumont, 56 ans rue de Lannoy, 50. — Léonie Heughebaert, 73 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Bernard Maertens, 4 mois, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 4. — Gérard Florquin, 1 an, rue de Maubeuge, fort Loridan, 16. — Achille Halfmaertin, rue de la Lys, 24. — Venantine Bulteau veuve Crépin, 88 ans, rue St-Jean, 32. — Fidéline Renard, veuve Vercouters, 86 ans, rue de l'Ommelet, 181.

# TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-86
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte
En face du Conditionnement

### ACCIDENT D'AUTO

Samedi, vers 17 heures, M. Margerin Ferdinand, 44 ans, 53, rue des Bonnets, passant à l'angle de la rue des Carliers et du boulevard Gambetta, a été renversé par une auto que pilotait M. Vielvoye Pierre, 30 ans, marchand de bières rue Léon-Salembier, à Tourcoing. Il a été relevé avec de légères contusions et reconduit à son domicile par l'auteur de l'accident.

### UN RECIDIVISTE

Le sieur Labbens Cyr, 68 ans, mendiant de profession, sans domicile, a été arrêté et déféré au Parquet sous l'inculpation de mendicité et vagabondage.

### UNE AMBULANCE AUTOMOBILE POUR L'HOPITAL CIVIL

La commission administrative des Hospices de la ville, d'accord avec l'administration municipale, a eu l'heureuse idée de remplacer, au cours de la discussion de son dernier budget, qui fut adopté dans la dernière séance du Conseil municipal, son vieil attelage qui n'est plus de mode par une ambulance automobile dernier système employée par le service sanitaire de l'armée. En effet, il était inadmissible qu'une ville aussi importante que la nôtre ne soit pas dotée d'un matériel rapide, se rendant sur les lieux d'un accident avec les premiers secours le plus promptement possible.

Notre service d'ambulance de l'Hôpital civil, desservant toutes les communes de Tourcoing, avec son malheureux cheval, on voit le temps qu'il fallait pour se rendre, en cas d'alerte, dans l'une d'elle. Il n'en sera plus ainsi à l'avenir avec le nouveau service, qui sera organisé dans quelques jours.

Nous félicitons la commission des Hospices et l'administration municipale d'avoir eu cette pensée, qui rendra de grands services dans nos agglomérations ouvrières.

### UNION TOURQUENNOISE ET CLIQUE SCOLAIRE

Comme nous l'avions prévu, le bal du Réveillon organisé par l'U.T. et la Clique Scolaire vendredi dernier, aux Etablissements du Fresnoy, a obtenu un immense succès. Le nombreux public a été enchanté de cette belle soirée et nous sommes persuadés qu'il retournera en 1927. On remarquait la présence de MM. Henri Robbe, président actif des deux Sociétés ; Parsy, adjoint au maire ; Louis Delescluse, chef de la Jeunesse du Blanc-Seau Desruelle, de l'Ancienne, de Roubaix, etc... Comme il était prévu au programme, à minuit tapant, la Clique Scolaire, sous la direction de M. Pourcelle, joua le réveil en fanfare ; ce fut une ovation pour les lauréats du premier prix au concours d'honneur de Paris en 1926. Ensuite les souhaits de bonne année furent échangés puis arriva l'heure de la grande farandole conduite par la Clique et les orchestres des Etablissements dont l'éloge n'est plus à faire. Les visiteurs n'oublieront pas ces quelques instants joyeux trop courts hélas, pour toute cette jeunesse ardente. Les membres de la Commission se sont réunis dans une salle privée.

Des fleurs furent offertes à Mme Deconinck, ainsi qu'à M. Robbe. Ce dernier remercia M. et Mme Deconinck de leur participation à l'organisation et au succès de la soirée. Il convient de féliciter toute la Commission des fêtes et en particulier MM. Verbrugghe, vice-président, Desarrano, secrétaire et Gérard Vienne, le sympathique Trésorier, qui nous réserveront, cette année, de nouvelles surprises.

### SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE »

Il est rappelé aux retraités nés de 1849 à 1860 que l'allocation du 4e trimestre 1926 sera payée les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 janvier, de 9 à 11 heures ou de 14 à 18 heures, au bureau de la Société à l'Hôtel de Ville.

### AMICALE DES RETRAITES

C'est aujourd'hui lundi 3 janvier, à 19 h. précises, qu'aura lieu, au siège, salle des Amicales laïques, rue du Haze, la réunion trimestrielle des membres de l'Amicale des Retraités.

### RETRAITES OUVRIERES

Les assurés des retraites ouvrières nés en décembre sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle au bureau des retraites ouvrières à l'Hôtel de Ville (petite porte côté du Square), dans l'ordre indiqué ci-dessous afin d'échanger cette carte.

Ordre d'échange : A B C, le 4 janvier, de 10 h. à midi ; D à D H, le 4 janvier, de 2 à 4 h. ; D I à K, le 5 janvier, de 10 h. à midi ; L à Q, le 5 janvier, de 2 à 4 h. ; R S T U, le 6 janvier, de 10 h. à midi ; V à Z, le 6 janvier, de 2 à 4 heures.

### THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 6 Janvier, à 8 h., première représentation-création à Tourcoing de : CHOU-CHOU, opérette légère en 3 actes, Musique de Bereny.

La location s'ouvrira comme d'usage mardi 3 janvier.

## BONDUES

FAMILLES NOMBREUSES. — Les familles ayant sollicité le bénéfice de la prime d'encouragement aux familles nombreuses, sont invitées à se présenter à la mairie au plus tôt, munies de leur livret de famille, de pièces justifiant de la nationalité française, en vue de l'établissement de leur demande pour que le paiement de leurs allocations soit fait en temps utile.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Mercredi prochain 5 janvier, aura lieu la perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, mensuel et forfait, la licence des débits de boissons, ainsi que la taxe sur les autos et les voitures publiques. Lieu et heures ordinaires.

ETAT CIVIL.— Naissances. — Bonte Michel, à la Payelle.

Publications. — Bourel Albert, et Jacquement Marie-Louise ; Bonte Irénée et Selosse Jeanne.

Décès. — Desrumaux Catherine, 83 ans, rue du Bosquiel ; Desrumaux Joséphine, 81 ans, rue du Bosquiel ; Danneels Marthe, 23 ans, rue du Bosquiel ; Bonte Appolline, 83 ans, rue du Bosquiel ; Catebèke Florentin, 78 ans, rue Foquet-Lelong.

## HALLUIN

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Norbert Roelens, chemin de la Grande-Ville. — Alphonse Vanderplanque, chemin des Meurins. — Maurice Stampers, 37, chemin de Loiseul. — Robert Hazebrouck, 140, chemin de Tournai. — Denise Roosel, 155, rue de Lille. — Paulette Dumortier, 14, rue Jean-Jaurès. — Lucienne Debeuf, 14, rue de la Frontière.

**Décès.** — Céline Destailleurs 57 ans, chemin de Loiseul, 87. — Pierre Demeyer, 70 ans, rue Saint-Pierre, 36. — J.-B. Dervaux, 73 ans, chemin de Linselles. — Pierre Nuyttens, 81 ans, chemin des Trois-Cailloux.— Emile Seurinck, 37 ans, rue de l'Abattoir. — Léonie Wastyn, 76 ans, chemin des Meurins, 50. — Alfred Leblanc, 76 ans, rue Edouard Vaillant.

## LINSELLES

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Marie Six, rue de la Vignette. — Gérard Grave, rue Saint-Vincent de Paul. — Mariette Devogel, Cité Sainte Marie.

**Publications :** Lazare Vincent, tisserand et Madeleine Vanleene, soigneuse à Linselles. — Désiré Verbecke, tisserand et Jeanna Vancanneyt, piqurière à Linselles. — Adolphe Derycke, carreleur et Philo[illegible]ne Dewaele, à Linselles.

# LILLE

### ASSAILLI ET DÉVALISÉ A LA PORTE D'UN CABARET

Dans la nuit de vendredi à samedi M. Richard Verschaise, 29 ans, charbonnier à Lille, sortait d'un estaminet, rue du Faubourg de Roubaix, en face du dépôt des tramways, lorsqu'il fut assailli par deux individus qui le frappèrent et le dépouillèrent de son portefeuille contenant une somme de 160 francs.

Le plaignant a pu reconnaître ses agresseurs, qu'il a désignés à la police. Leur arrestation est imminente.

### LE FEU DANS UNE BANQUE

Samedi vers 11 h. 40, un commencement d'incendie s'est déclaré à la succursale de la banque Générale du Nord, 126, rue Pierre Legrand. Le feu qui avait pris naissance dans la chambre du concierge M. Maurice Bailleul, fut éteint après une heure d'efforts par les sapeurs-pompiers de la Caserne Bouvines accourus sur les lieux sous les ordres du commandant Crombet et du lieutenant Duclermortier.

D'après l'enquête la cause de ce commencement d'incendie est due à un vice de construction de la cheminée du chauffage central qui passe dans le logement de M. Bailleul.

Les dégâts qui sont évalués à 13.000 francs, sont couverts par une assurance.

Sur les lieux se trouvaient MM. Chazeau, commissaire du 8e arrondissement et Mathis, commissaire de permanence.


**Si vous n'êtes pas l'ennemi de vos propres intérêts, vous imiterez sans plus tarder les 15.000 adhérents de la BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, qui réalisent une économie de 48 francs à la rondelle. Le litre de bière double 4° coûte, toutes remises déduites, 70 centimes.** 2—10027


## PETITES NOUVELLES

**Charmantes étrennes.** — Rentrant à son domicile, à 3 heures du matin, et en état d'ivresse, le sieur Emile Decavel, cabaretier, boulevard des Ecoles, brutalisa sa femme et brisa une partie du mobilier. Procès-verbal a été dressé à la charge de ce tendre époux.

**A la cloche de bois.** — Mme Madeleine Vieille, cabaretière, rue de Lannoy, 9, a porté plainte contre sa sous-locataire, le Polonais Jean Kiviecini, qui a furtivement quitté la chambre qu'il occupait en emportant deux draps de lit et sans payer son loyer.

**Morte en auto d'ambulance.** — Hier, vers 12 h. 25, Mme Van Ost, née Julienne Vanwert, 62 ans, est décédée dans l'auto ambulance qui la transportait à l'hôpital de la Charité. Son corps a été ramené à son domicile.

**Un dément errant.** — Le gardien de la paix de service à la gare hier, eut son attention attirée par un individu ne paraissant pas jouir de toutes ses facultés mentales. Il s'agissait du sieur Antoine Dewailles, 63 ans, qui s'était évadé de l'hôpital de Douai où il était en traitement. Il a été mis à la disposition de cet établissement.

**Une série de collisions.** — Samedi, à 10 heures, une collision s'est produite à l'angle du boulevard Carnot et de la rue des Arts, entre les autos de MM. Charles William, 191, boulevard de la République, à La Madeleine, et Adolphe Vezier, rue des Pivoines, 9.

— Le même jour, à la même heure, la camionnette de la Société des Pêcheurs Réunis, place du Lion d'Or, pilotée par le chauffeur Paul Audegond, s'est rencontrée avec l'auto de M. Georges Denniel, garagiste, rue du Marché, 97.

— Dimanche, à 13 h. 30, l'auto de M. Jean Montaigne, 25 ans rue de la Pépinière, 25, à Mons-en-Barœul, est entrée en collision à l'angle des rues de La Louvière et Saint-Gabriel, avec la voiture que pilotait M. Désiré Dechy, de Marcq-en-Barœul.

Des trois accidents il n'en résulte que des dégâts purement matériels.

**Malade sur la rue.** — Le sieur Cyrille Adrieum, 51 ans, ouvrier de ferme, à Ronchin, a été trouvé malade sur la voie publique. Il a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur.

**Une chute.** — Mlle Andrée Bellanger, 35 ans, demeurant 53, rue du Vieux Faubourg, plongeuse au café de Strasbourg, Grande Place, a fait une chute dans cet établissement et s'est fracturé la jambe gauche. La blessée a été transportée à l'Hôpital de la Charité.

**Encore les briseurs de vitrine.** — La glace de la vitrine du débit de tabac de M. Marcel Rocques, 80, rue d'Esquermes, a été brisée dans le courant de la nuit de vendredi à samedi. Des paquets de cigares et de cigarettes et différents articles ont disparu de l'étalage. La police enquête.

**Pour ne pas aller nu-pieds.** — Une pile de chaussettes évaluée 200 francs, a été soustraite à l'étalage de M. Fernand Sadome, bonnetier, rue du Sec Arembault, 11. Le plaignant avait déjà été victime d'un vol identique il y a huit jours.

## ARMENTIÈRES

### INCONSOLABLE, UNE VEUVE S'EST PENDUE

Dimanche matin, vers 10 heures, plusieurs personnes se rendaient chez Mme Veuve Parson, *née Sophie Vandenberghe, 34 ans, demeurant* 48, rue d'Erquinghem, pour présenter leurs vœux de bonne année. Etonnées de ne voir personne dans la maison elles visitèrent toutes les pièces et trouvèrent Mme Parson pendue dans sa chambre. Le corps était encore chaud mais il ne fut pas possible de ranimer la suicidée. Le mari de Mme Parson était mort subitement il y a un mois. Le matin la veuve s'était rendue au cimetière sur la tombe de son mari.

### UNE AUTO CONTRE UN BEC DE GAZ

Dimanche 2 janvier, vers 18 h. 15, deux autos se trouvèrent face à face, au carrefour des rues du Faubourg de Lille et Marle. Pour éviter le

FEUILLETON DU 2 JANVIER 1927. — N° 22

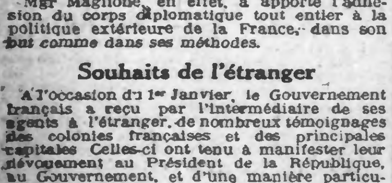


« Des matelots, ça demande à aller à terre... et, là, ça bavarde... où ça vous quitte et ça bavarde encore !

» Je peux me passer de ces garçons !

» Il me suffit de presser sur tel bouton ou d'appuyer sur tel levier pour faire obéir mon navire.

» Viens voir... venez, Mademoiselle Gertrude, ma belle chatte !

Ce disant, Fritz saisit la taille de l'espionne et l'entraîna dans un compartiment central sombre, où sur une grande table recouverte d'un verre dépoli se reflétait, lumineux, précis, le ciel dans lequel fuyaient des nuages et l'immense étendue de la mer azurée, aux lames courtes :

— Quel joli cinéma ! s'exclama Gertrude. Je pourrais compter les vagues ! Oh ! ce requin... !...

— C'est un bélugua...

— Oh ! la voile rouge, qui danse...

— Celle d'un homardier de la côte... Mon périscope, invisible ou presque, me restitue ici les moindres détails de ce qui se passe là-haut.

Et, mis en gaîté par l'étonnement naïf de Gertrude, l'aimable Fritz la lutina un peu [illegible]

— Regardez bien... Je vais faire peur à ces pêcheurs.. Il n'est pas mauvais que de multiples témoins jurent qu'ils ont vu l'apparition marine, la bête apocalyptique... Tenez... j'appuie sur ce levier... nous montons... vite, que je gonfle ma carapace...

— J'avais bien pensé que... fit Otto.

— Qu'une veau, faite de toile peinte, entourait « La Haine » et qu'avec de l'air comprimé, je... C'est cela... ces pneus !

— Oh ! j'ai eu si peur, s'écria Gertrude, si peur à voir ces tentacules se tortiller sur les eaux...

— Vous avez dû entendre aussi respirer la Bête... une bonne soufflerie et le tour est joué...

» Regardez encore...

» Nous sommes tout près du langoustier... Le mousse nous a vus... Le patron, ce vieux qui a un collier de barbe jaunâtre, fait le signe de la croix... Recommence, mon bonhomme, je ne suis pas le diable... Oh ! oh ! regardez-moi ces mines épouvantées !

» Je fais marcher la soufflerie...

» Cette fois, c'est la panique...

» Ils fuient, frappés de terreur.

» Ah ! ah ! ce qu'ils vont raconter au syndic en rentrant au port !

Gertrude et Otto partageaient la gaîté de Fritz et se tenaient les côtes.

C'était très drôle, en effet, de voir fuir, inclinée par le vent, l'inoffensive voile rouge...

Quand il eut mis quelque frein à sa joie, Otto demanda :

— Mais ta fameuse torpille ? Tu ne m'as pas dit...

— C'est vrai. Je vais t'expliquer cela.

» Suis-moi par ici... Là, nous replongeons..

On quitta le compartiment de la table-miroir du périscope pour suivre une coursive qui se dirigeait vers l'avant du sous-marin.

Et Otto se trouva dans une soute distributrice ayant quelques points de ressemblance avec la chambre des torpilles d'un sous-marin ordinaire. Dans cet étui de cartouches géantes, s'allongeaient une dizaine de longs cigares gris :

— A l'extérieur, rien n'a guère changé, sauf que chaque pièce de ma bijouterie ne sort pas nue, elle a sa chemise de plomb — métal très fusible, comme tu sais.

» A l'intérieur, c'est mieux... Ni fulmicoton, ni explosif bruyant... Des gaz !

— Des gaz ?

— Oui, de l'oxygène et de l'hydrogène comprimés... Sachant cela, tu dois comprendre pourquoi le lieutenant Forgeot a dit à sa femme : « La coque de l'« Anjou » semble avoir été fondue ; elle portait des traces de métal coulé » ?

— Non ! je ne saisis pas encore...

— Tu as cependant entendu parler du chalumeau oxhydrique ?

— Certes celui dont on se sert en métallurgie pour la soudure autogène ?

— Alors, tu ne dois pas ignorer qu'un ingénieur français a trouvé le moyen de faire servir, sous l'eau, ce système-là ?

— En effet. Cette technique est même d'un usage courant. Ainsi, en rade Toulon, c'est grâce à ce procédé qu'on s'est débarrassé de l'épave de « La Liberté » : on a littéralement découpé les plaques de blindage...

— Eh bien, tu as trouvé sans aide, ou presque, le mot de l'énigme.

» Dès que ma torpille atteint le but, le choc libère les gaz sous pression, en même temps qu'une étincelle électrique y met le feu... et c'est, en une seconde, un chalumeau gigantesque qui s'allume au flanc du navire, liquéfie sa paroi...

— Un trou énorme est alors creusé... C'est merveilleux !

Un fort carillon, provenant d'une autre partie du sous-marin, arracha Fritz à la joie de savourer les compliments de son frère et l'air stupéfié de Gertrude. Il grogna :

— Nous approchons de notre domicile... Je dois donc, ne me fiant plus au servomoteur, aller moi-même prendre la barre, car la manœuvre est assez délicate.... Ces parages sont semés d'îlots et d'écueils... Venez avec moi...

Ils réintégrèrent tous la salle de la table-miroir.

Le commandant von Gerbach avait raison : sur la glace glissaient maintenant des îles qui paraissaient flotter au loin comme de fabuleux crocodiles.

— Les Sept-Iles, dit Fritz, en désignant du doigt leur image... Cette ligne sombre : la terre... Perros, Trégastel, Guirec, Ploumanac'h... joli pays, vous verrez.

— On pourra se promener ? Aller croquer des pommes ? demanda Gertrude.

— Cette terre ne produit que des fruits explosifs et mortels, petite fille...

Et la barre en mains, les sourcils froncés, Fritz indiqua d'un signe de tête :

— L'île de la Haine — « Tomé », pour les géographes et les gens du pays. Là est notre domaine.

— Oh ! dit Gertrude, désappointée ; c'est là que nous allons ? Sur ce vilain rocher ?

— Dessus ? Non... Dessous ! rectifia Fritz

— Comment dessous ?

— Tu verras, poulette de mon âme !...

» Maintenant, silence... J'ai besoin de toute mon attention...

Ce disant, von Gerbach atteignit une manette et le paysage disparut sur le miroir dépoli... L'obscurité régna soudain... Gertrude, apeurée, serra le bras d'Otto... puis une lumière irréelle, verdâtre, une lueur d'émeraude envahit la chambre... De temps en temps, une ombre passait, rapide, sur le verre dépoli : des squales filant, des marsouins effrayés...

Une fois encore, l'obscurité revint pendant quelques secondes.

Fritz fit un nouveau geste.

On vit, sur le verre, se refléter des rochers d'un rouge sanglant çà et là tachés de varechs sombres, de noirs lichens, d'algues bleues ou jaunes, toute une chevelure de plantes sous-marines qui frémissait selon le caprice des courants, se hérissaient ou retombaient, suivant la respiration cadencée de la mer.

Enfin une bouche d'ombre se montra...

Elle dut avaler le sous-marin, car l'ombre totale s'y fit pendant une bonne minute.

A cette ombre succéda une lumière si vive, si aveuglante, que Gertrude et Otto portèrent, d'un même geste, leurs mains à leurs yeux.

— Nous sommes chez nous, dit Fritz d'une voix joyeuse... J'émerge... là... le capot, voici !

Il empoigna Gertrude, la souleva et grimpa l'échelle de fer, puis la posa, étourdie, éblouie, sur le pont.

Elle poussa un cri de surprise :

— Oh !...

On était dans une vaste caverne où l'eau, qui communiquait avec la mer libre par la passe sous-marine prise par la « Haine », clapotait doucement sur de petites plages de sable fin.

La lumière électrique, jaillie de tubes analogues à ceux qu'on emploie pour la lumière froide, y jetait une clarté aussi vive que celle du jour.

Elle permettait de voir, dans son ensemble, tout le repaire du comte Fritz von Gerbach.

— Je n'ai soigné que ma maison, dit-il à Gertrude en lui désignant une grande cabane bâtie en carreaux de plâtre... Elle n'est pas fameuse d'aspect parce que, tu comprends, ma petite, je ne me souciais pas de faire trente-six voyages pour amener les matériaux ou les ouvriers... mais l'intérieur est coquet et tu pourras rouler ton joli petit corps sur des peaux d'ours blancs, fouler de ton talon rose des tapis de haute laine et dormir dans un vrai lit d'actrice !

» Ah ! mon frère et moi, nous avons tout fait, tout transporté, tout monté nous-mêmes... On en a eu du mal...

» Seulement, quelle satisfaction, hein ? de nous savoir ici, chez nous, à quatre kilomètres des côtes de France... N'est-ce pas fameux ?

» Là-bas, dans le hangar, les torpilles... mes machines silencieuses... mille instrument de rechange... Dans cette hutte... ah ! cela c'est curieux, dites ? un animal extraordinaire...

— Lequel ?

— Devinez ?

— Je ne saurais...

— Un officier de marine, un sale Français...

— Comment ! s'écria Otto, tu as ici un Français ?

— Un prisonnier, oui... tu sauras tout bientôt... Là-bas, ma belle, voyez ces trois petites filles... de bonnes camarades pour vous... Elles vont être contentes d'avoir une amie et de retrouver enfin ce cher Otto, leur professeur...

*(A suivre)*


Copyright by P. Féval fils 1926.
Droits de reproduction, de traduction et toutes adaptations réservés pour tous pays.